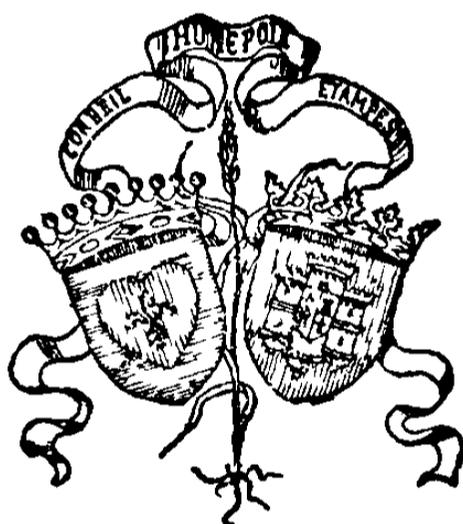


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

15^e Année — 1909

2^e LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMIX

LA CHEVALERIE ÉTAMPOISE

LES CHEVALIERS ET LES VICOMTES D'ÉTAMPES

SOUS PHILIPPE I^{er} ET LOUIS VI.

Dans une étude publiée par la Société Historique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix sur LES VICOMTES DE CORBEIL ET LES CHEVALIERS D'ÉTAMPES, nous avons exposé la généalogie d'une famille noble portant le surnom d'*Étampes* et citée, sous Philippe I^{er}, au nombre de celles relevant directement de la Couronne, parmi lesquelles se recrutaient les « Chevaliers du Roi ».

Mais, à la même époque et sous les règnes suivants, ce surnom fut commun à de nombreux personnages issus de lignées parallèles et distinctes. Dans l'intitulé d'un rescrit donné l'avant-dernière année de sa vie, Philippe I^{er} réunit les chefs de ces diverses maisons sous une formule collective : « nos féaux d'Étampes, *fideles nostri Stampenses* ».

En nous permettant de compléter ce qui, dans l'étude précitée, a été dit sur l'une de ces souches de chevaliers, la présente notice consacrera des monographies séparées et brèves à quelques autres maisons ayant possédé des fiefs à Étampes et dans sa banlieue et ayant emprunté à cette ville leur surnom sous Philippe I^{er} ou Louis VI. Ces familles, dont plusieurs sont peut-être des branches d'un même tronc, se distinguent ainsi :

- I. — *Guihard le Bouteiller et Ougrin le Chambellan.*
- II. — *Orson Le Riche et sa lignée.*
- III. — *Les Vicomtes d'Étampes.*
- IV. — *La famille de Menier, fils d'Aubert.*

GUIHARD LE BOUTEILLER ET OUGRIN LE CHAMBELLAN, d'*Etampes*.

La première des familles ayant porté le surnom d'*Etampes* aux XI^e et XII^e siècles et qui doit attirer notre attention, appartenait à la *familia regia*, c'est-à-dire à la *Maison du Roi*, et ses membres ont exercé à la cour de Philippe I^{er} plusieurs charges domestiques.

Son chef est un chevalier qu'on rencontre auprès de Raoul IV, comte de Crépy-en-Valois, et de ses fils, Gautier IV et Simon I^{er}. Il se nomme *Guihard, fils de Rouhard*, ou *Guihard d'Etampes*.

Guidardus de Stampis figure en 1066 parmi les témoins qui assistent à l'abandon d'une mainferme à l'abbaye de Saint-Père de Chartres, par la veuve d'Hubert de Rosay, chevalier mantais, en présence du comte Raoul IV de Crépy et de son fils aîné, Gautier IV (1).

Guidardus filius Rothardi apparaît aux côtés du comte de Mantes, Simon, fils de Raoul IV, dans un acte passé, après 1068, sous Gui, évêque de Beauvais, mort entre 1074 et 1078 (2).

Le nom de Guihard (*Guidardus*) s'est aussi prononcé Gohard et orthographié *Godardus* ou *Goardus*. Parmi les témoins du diplôme de 1106 par lequel Philippe I^{er} accorde à l'abbé de Morigny, Rainaud, l'église Saint-Martin-du-Vieil-Etampes, figure *Vulgrinus, Gohardi filius, de Stampis* (3).

Dès lors nous sommes amenés à identifier à notre Guihard le bouteiller Gohard (*Godardus*) qui, avec son frère *Rainard* et le sénéchal Geofroi, assiste à une libéralité faite à Marmoutier par un vassal du comte Gui de Ponthieu, Aleaume Costard, vers la fin du XI^e siècle (4).

Ougrin, fils de Gohard d'Etampes, est compris dans le mandement adressé, la même année 1106, mais avant le 4 août, par Philippe I^{er} à ses vassaux d'Etampes, *fidelibus nostris Stampensibus*, pour assurer

1. — GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, p. 185.

2. — COLLECTION MOREAU, t. XXX, fol. 86.

3. — MENAULT, *Morigny*, p. 38. — MAURICE PROU, *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, n. CLV, p. 388.

4. — Testibus... Godardo butellario, Rainardo fratre ejus, Gosfredo senescalco (Coll. Moreau, XXV, 123).

aux serfs et aux colliberts de la Trinité d'Etampes le même statut qu'aux serfs de la Couronne. Dans l'énumération des « féaux » d'Etampes, Ougrin porte le titre de Chambellan du roi, *Vulgrino camberlano nostro* (5).

Ougrin fut au nombre des bienfaiteurs de Morigny, abbaye fondée par Anseau, fils d'Arembert, l'un des chevaliers de Hugues du Puiset. Anseau avait donné le fonds où s'éleva plus tard le cloître de Morigny, du consentement de son suzerain, aux moines de Saint-Germer de Fly (6). Le prieuré établi par ces religieux ayant été transformé en abbaye autonome, cette érection amena de longs débats entre l'abbaye-mère et sa filiale. Saint-Germer finit par se contenter d'un tribut annuel, à titre de reconnaissance de l'ancienne sujétion de Morigny. Ce tribut consistait en une *somme* (fardeau d'un cheval) de barils d'huile. Mais il cessa d'être acquitté, le revenu qui servait à le fournir ayant été saisi par le fisc (*regis violentiâ*). Les protestations de Saint-Germer recommencèrent. Alors « un homme excellent, Ougrin fils de Gohard, Chambellan du roi Philippe, ne pouvant souffrir qu'un pareil différend se perpétuât, s'efforça d'y mettre un terme par ses démarches, et contribua de ses deniers à la constitution d'un revenu suffisant pour fournir aux moines beauvaisiens la *somme d'huile* qui leur était due (7) ». Cette intervention d'Ougrin est aussi de l'année 1106.

Il épousa *Hersende*, sœur de Gui I^{er} de Linas, et la perdit sans en avoir eu d'enfants survivants. *Hersende* voulut être inhumée à Notre-Dame de Longpont, monastère auquel s'intéressait sa famille. A son lit de mort elle légua au couvent, pour sa sépulture, ses droits sur l'église St-Michel et la dîme de cette paroisse. Son mari

5. — Ms. lat. 17.049, fol. 96. — MENAULT, *Morigny*, p. 42. (Le texte de cet éditeur maintient une leçon qui, à nos yeux, serait une erreur de copie, que nous signalons ici pour n'y plus revenir : au lieu de : « Haimoni Pagani Anelli filio » ; il faut lire : « Haimoni ; Pagano Anelli filio... »).

6. — Quidam miles, nomine Ansellus, terras et fundos quibus locus ille primitus initiatus est, predicto Flaviacensi loco, concedente Hugone de Pusiaco domino suo, contradidit. Crevit autem, edificantibus monachis illis, donec in abbatiam conversus est (MENAULT, *Morigny*, p. 165). Anseau (*Anselmus filius Aremberti*) est témoin, à Etampes, d'un acte de Philippe I^{er} (PROU, n. CLXXIV, p. 425) maintenant certains privilèges aux enfants d'Eudes, maire de Chalo, en 1082.

7. — « Providente autem Dei clementia, quidam vir optimus, nomine Vulgrinus filius Goardi, Philippi regis camberlanus, discordiam istam durare non patiens, suo et verbo et sumptu redditum quemdam praeparavit, ubi Flaviacenses dictam olei summam, sine difficultate aliqua, singulis annis acciperent » (Ibid. — MENAULT, *Morigny*, p. 164).

et son frère, au jour de ses obsèques, attestèrent cette donation et leur assentiment en prenant le calice de Saint Macaire et en le déposant sur l'autel.

Voici le texte de la notice qui relate cette libéralité et qui, malheureusement, n'est point datée :

Hersendis uxor Wlgrini in extrema parte posita, omnia que habebat in ecclesia Sti Michaelis Ste Marie de Longoponte donavit, scilicet duas partes de decimaria ipsius ecclesie, hoc est de annona, de vino, de lino, de cambe, de ovis, de porcis, de vitulis et de omnibus omnino rebus. Post obitum vero ejus, cum antiquum ad tumulum deferetur, Wlgrinus vir ejus et Guido frater ejus de Lynais istam donationem per sciffum Sti Macharii super altare Ste Marie posuerunt. Hujus rei sunt testes : Harduinus presbiter. Frotgerius decanus. Gaufredus Bernoala (*). Guido de la Novilla. Guido filius Aldeberti. Balduinus filius Rainardi. Nanterius de Donjonio. Aymo Angivinus (*). Guillelmus Cuchun. Hungerius de Cavanvilla. Hungerius de Limos. Johannes Beroardus, Herimannus filius ejus. Teoboldus, Guido, Hugo de Ver (**).

Parmi les parents et alliés présents à la cérémonie funèbre, à côté de Nantier du Donjon, des seigneurs de Limours, de La Norville, de Vert-le-Grand, on remarquera *Gaufroi fils de Berneuil* et *Baudoin fils de Rainard* ; ce sont deux étampois. Nous rencontrerons Berneuil dans le chapitre consacré aux *Vicomtes d'Etampes*. Quant à Rainard, c'est un frère de Gohard ; donc son fils est le cousin germain du mari d'Hersende.

Ougrin se présente comme l'un des témoins de Notre-Dame de Longpont dans un accord conclu avec trois frères, de la famille bien connue des Morhier. Avec lui souscrivent une foule d'autres chevaliers étampois : Jean, fils d'Anseau Payen, Orson Le Riche d'Etampes et son frère Aimon ; Rainard fils d'Hermer ; Geofroi le Monnayeur ; enfin un maréchal, Guillaume. Du côté des Morhier se trouve comme premier témoin le vicomte d'Etampes, Marc fils de Roscelin (**).

8. — Il faut lire *Gaufredus Bernoalii*. Il s'agit ici de Berneuil d'Etampes, connu par d'autres documents.

9. — Beau-fils de Giroud de Saulx, et contemporain du prieur Henri (*Cartulaire de Longpont*, n. 115).

10. — *Cartulaire de Longpont*, n. 111 (ms. lat. 9968).

11. — « Amalricus, Petrus, Gaufredus cognomento Moreherus, filii Tebaldi de Muro, concesserunt Deo et Ste Marie de Longoponte terram de Longoponte de Lysiu quam Gaufredus Turpis et Doda uxor ejus ex cujus patrimonio erat, dederant monachis...

» Testes ex parte ipsorum : Marcus filius Roscelini. Ansellus de Alvers. Arnulfus Basset (maire d'Auvers).

» Ex parte Ste Marie : Ursus Dives de Stampis, Aymo frater ejus. Johannes filius An-

En 1112 Ougrin, bien qu'il ne porte alors aucun titre d'emploi, est appelé à souscrire, à la suite du roi, lorsque de passage à Etampes, Louis VI accorde un privilège à Thomas, second abbé de Morigny (12).

Si Louis VI ne maintint pas Ougrin dans les fonctions dont son père l'avait honoré, l'ancien chambellan de Philippe I^{er}, resté l'un des riches bourgeois d'Étampes, conserva pourtant de l'influence au palais jusqu'à la fin de sa vie. Elle arriva en 1130 ; ayant élu sa sépulture à Morigny, il avait disposé en faveur de cette abbaye d'une partie de sa fortune. Mais comme il ne laissait pas d'héritiers directs, et que, dans ces conditions, les biens d'un membre de la *familia regis* revenaient de plein droit au souverain, les agents du fisc saisirent tout ce qu'Ougrin avait possédé, sans en excepter ce qu'il avait laissé à Morigny pour sa sépulture. Toutefois les réclamations ultérieures des moines furent écoutées, et les libéralités du chambellan confirmées (13).

Il est regrettable, à tous points de vue, mais spécialement en ce qui touche le chambellan de Philippe I^{er}, que la plus grande partie du premier livre de la *Chronique de Morigny* soit perdue. On voit en effet par le livre II, qu'Ougrin avait été cité à maintes reprises comme un bienfaiteur insigne du monastère, dans le début de la chronique (14).

On vient de voir Ougrin participer à deux contrats relatifs à Notre-Dame de Longpont. Il faut se garder de le confondre avec deux homonymes qu'on rencontre dans les actes du même temps concernant ce monastère.

L'un est Ougrin Le Riche, qui peu après la fondation des Vaux de Cernay, donna à cette abbaye deux muids sur sa vigne d'Athis tant qu'il vivrait, et après sa mort la vigne tout entière (15). Il laissa

selli cognomento Pagani. Wlgrinus filius Gunhardi. Reinardus filius Hermeri. Gaufredus monetarius. *Willelmus marescaudus*. (Cartulaire de Longpont, n° 109.)

Le surnom traduit en latin par *Turpis*, ne serait-il pas le même que celui du *Guillelmus Cuchun*, l'un des assistants aux obsèques d'Hersende de Linas ? Quant aux Morhier, nous verrons l'un d'eux, tout à l'heure, qualifié *chevalier de Balizy* (note 25).

12. — « Signum Vulgrini filii Gohardi » (MENAULT, *Morigny*, p. 41).

13. — BOUQUET, *Recueil des Historiens de France*, XIII, 78.

14. — DUCHESNE, *Historiæ Francorum Scriptores*, IV, 363.

15. — L'abbaye fut fondée en 1118. La libéralité d'Ougrin Le Riche est relatée dans une notice récapitulative dressée vers 1162.

deux enfants : Jehan Le Roux d'Athis et Lucienne, mariée d'abord au seigneur d'Egly, puis à Gautier, chevalier d'Orangis (16).

Une sœur de cet Ougrin, Rose (*Rosza*, c'est-à-dire *Rosceline*), épousa Etienne, chevalier de Savigny ; elle avait deux autres frères, Rainaud et Bertran (17).

L'autre est Ougrin de Bullion, frère d'Aimon, cité comme l'un des arbitres, avec Jehan Le Roux d'Athis (*mediantibus sapientibus viris atque laudantibus*), d'un accord entre Longpont et Mathieu, mari d'Eudeline d'Egly.

Cet Ougrin-ci ne fait qu'un avec le moine homonyme, frère d'Aimon du Donjon, qui obtint de ce châtelain, alors à ses derniers moments, la concession d'une libéralité faite par le chevalier Hervé et sa femme Emeline, à la prière du même moine, au prieuré de Longpont (18). Nous retrouverons Aimon et Hervé dans les chapitres suivants.

Quant à l'origine du bouteiller Guihard et de son fils Ougrin le chambellan, elle se relie sans doute à celle des Le Riche de Senlis, qui eurent les mêmes charges dans la Maison du Roi. Le nom de Rouhard, porté par le père de Guihard, se rapproche de celui de Rouhaud (*Rotholdus*), fondateur de la dynastie des Bouteillers de Senlis (19).

II

ORSON LE RICHE ET SA LIGNÉE.

Un diplôme du roi Philippe I^{er}, donné à Melun en 1067, avant le 1^{er} septembre, constate au sujet d'un accord entre l'abbé Hugues de Fleury et un seigneur nommé Gui (sans doute Gui de Mont-

16. — De son premier mariage elle eut Eudeline d'Egly, mariée à Mathieu, neveu du prévôt, sire Tébert, et l'un des croisés (*Cartulaire de Longpont*, n° 341).

17. — *Cartulaire de Longpont*, n° 156.

18. — « Sciant omnes quod miles quidam nomine Herveus et uxor ejus Emelina per ammonicionem Wlgrini monachi, dederunt Deo et Sancte Marie de Longoponte..... unum campum prope grangiam Ste Marie. Propter hoc acceperunt a monachis..... permissionem sepeliendi honorifice cum mortui fuerint..... Istam donationem Aymo de Donjone de cujus feodo hec res erat, jam in extrema infirmitate positus, Ste Marie concessit, videntibus istis : Wlgrino monacho fratre suo ; Frogerio decano, Aymone Angevino, Guidone de Linais, Galterio Meschino, Hugone Chamilli et multis aliis ». (*Cartulaire de Longpont*, n° 141).

19. — DEPOIN, *Appendices au Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, p. 280.

lhéry), que parmi les témoins de l'abbé se trouvait *Thion, chevalier d'Etampes, fils d'Orson* (20).

En 1082, Thion est aux côtés de Philippe I^{er} confirmant les immunités de Notre-Dame d'Etampes(21). Il est ainsi désigné : « *Teudo de Stampis, filius Ursonis de Parisius* ». En 1085 on retrouve à Etampes « *Teudo et filius ejus Haimo* », Thion I et son fils Aimon (22).

Thion I^{er} d'Etampes eut aussi pour fils *Geofroi* ou *Gaufroi* (*Godefredus filius Teudonis de Stampis*) qui possédait à Palleau (23) des droits qu'il concéda à Notre-Dame de Longpont, du consentement de sa femme et de son fils *Thion III*. Ne pouvant se rendre lui-même au monastère, il chargea Morhier, chevalier de Balizy (24), de déposer pour lui l'acte de donation sur l'autel de Notre-Dame (25). Gaufroi tenait ces droits en fief de *Thion II, fils d'Ours* ou *Orson II*, son cousin germain, qui confirma sa libéralité en présence de : Simon, châtelain de Neaufle, Thomas de Bruyères-le-Châtel, Roger et son fils Gautier de Saint-Yon, et autres (26).

Il faut en effet distinguer les quatre générations : Orson I, — Thion I, — Orson II, — Thion II.

Orson II d'Etampes, fils de Thion I^{er} (44), souscrit après le 29 août 1106, le privilège donné à l'église de Fleury par Louis VI, roi désigné. Il est probable que c'est celui qui en 1107, figure à la cour des rois Philippe et Louis comme grand connétable(27).

20. — Ex parte domni abbatis fuerunt... Theudo miles Stampensis, filius Ursionis : hos omnes misimus in presencia Guidonis (Maurice PROU et Alex. VIDIER, *Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire*, t. I, p. 202).

21. — Maurice PROU, *Actes de Philippe I^{er}*, n. CVIII, p. 275.

22. — Ib., n. CLXXIV, p. 425.

23. — Palleau-la-Chapelle, commune de Ballancourt, arr. de Corbeil.

24. — Balizy, commune de Longjumeau, arr. de Corbeil.

25. — « Godefredus filius Teudonis de Stampis dedit Deo et Sancte Marie de Longoponte et monachis ejusdem loci medietatem portus de Paluello, et per Moreherium militem de Balisi, misit donum apud Longumpontem quod ex sua parte super altare Sancte Marie poneret, et hoc donum concesserunt uxor ipsius Godefredi, et Teudo filius amborum. Hujus rei sunt testes: Ansellus monachus. Mainerius filius Alberti; Guido frater ejus. Arnulfus Ruffus de Alvers. Moreherius miles. Paganus filius Anseis » (*Cartulaire de Longpont*, n. 214).

26. — « Theudo filius Ursi de Stampis concessit Deo et Sancte Marie de Longoponte... portum de Paluel quem Godefredus dederat, et de eo in feodo tenebat. Testes... Simon Castellanus (de Nealfa), Radulfus de Virini, Thomas de Beneriis, Rogerius de Sto Yonio, Galterius filius Rogerii de Sancto Yonio... Rogerius Huretus » (*Cartulaire de Longpont*, n. 215).

27. — LUCHAIRE, *Louis VI le Gros*, p. 42, 52. Il y eut alors des remaniements importants parmi les grands officiers, et M. Luchaire remarque que leurs noms ne concordent pas avec les données fournies par les chartes précédentes. Etant connue la situation toute spé-

Orson II figure après le vicomte Marc dans la nomenclature des féaux d'Etampes auxquels Philippe I^{er} adresse le rescrit du début de l'année 1106 (5). Il est appelé *Ursio* au lieu d'*Ursus*, mais ces deux prénoms s'emploient indifféremment (28). Une mention qui le concerne, dans le *Cartulaire de Longpont*, montre qu'il appartenait à la famille Le Riche; il possédait à Etampes un alleu dont la huitième partie constituait la dot de Sanceline, femme de Geofroi Châtel (29), apparemment fille ou nièce d'Orson II. Ours est cité avec son frère *Milon d'Etampes*, moine de Saint Martin des Champs, dans un acte antérieur au 14 juillet 1096 (30), où Gautier d'Etampes et sa femme Adèle, puis Foucher de Bullion et sa femme Emeline donnent aux moines des Champs chacun leur moitié de la dîme d'Orsonville (*Ursionis villa*); le nom de cette localité rappelle un possesseur dont vraisemblablement descendait Orson II. Rainaud Chenard (surnom qui s'est conservé dans la dénomination de la paroisse chartraine de Levesville) qui pouvait aussi revendiquer des droits sur Orsonville, porte un prénom que nous avons rencontré déjà dans la noblesse d'Etampes.

Orson II est surnommé, dans l'acte de Geofroi Châtel, *Ursus Dives*; nous avons vu plus haut son aïeul, Orson I^{er}, désigné ainsi : *Urso de Parisius*. Il n'y a donc aucun doute sur le rattachement de cette branche aux Le Riche de Paris, dont M. Auguste Longnon a, le premier, signalé l'importance historique.

Aimon, dont le nom est juxtaposé à celui d'Orson II dans le rescrit royal de 1106, est vraisemblablement le même qu'Aimon du Donjon, frère d'Ougrin de Bullion qui se fit moine à Longpont, ainsi qu'on l'a vu déjà. Cet Aimon ne fait qu'un, croyons-nous, avec celui qui épousa Emeline de Longpont, veuve d'un seigneur de Morcerf dont elle avait eu un fils, nommé Roger Bourdin. Du

ciale de la Cour à cette date, il n'y a pas lieu de tirer de cette diversité une objection contre l'authenticité des documents qui la constatent.

28. — Le *Liber Testamentorum Sancti Martini de Campis* le démontre en ce qui touche le premier prieur, Ours ou Orson, contemporain de Philippe I^{er}. Voir l'édition publiée par la Conférence des Sociétés Savantes de Seine-et-Oise.

29. — « Gualterius Castellus et Sancelina ejus uxor, ex cujus patrimonio erat, dederunt Deo et Sancte Marie de Longoponte... hoc quod habebant apud Stampas in alodio Urst Divitis patris Theudonis, videlicet octavam partem totius terre culte et inculte, nemoris, hospitum, census, peagii, roagii, molendini de Crocheto. Testes... Robertus prior » (*Cartulaire de Longpont*, n. 313).

30. — *Liber Testamentorum*, n. XL, p. 52.

second lit, elle n'eut qu'une fille homonyme (31) : ce doit être cette Emeline II, qui porta la seigneurie de Bullion et la moitié de la dime d'Orsonville à son mari Foucher. Aimon survécut à sa femme qui voulut être inhumée à Notre-Dame de Longpont (32). Il se remaria, vers 1100, à *Mabile*, veuve de Guérin de Gallardon, qui avait succombé en se rendant comme croisé en Palestine. De cette seconde union sortit une fille, Euphémie. Aimon est appelé *Le Roux d'Etampes* dans une notice du *Liber Testamentorum* où l'on relate que, se trouvant à Etampes avec sa femme et sa fille, ils transigèrent avec le prieur de Saint-Martin-des-Champs au sujet d'une terre donnée par un des vassaux de Guérin, Amauri de Mondonville, au monastère parisien. Hervé, fils de Marc (le vicomte d'Etampes), fut un des témoins d'Aimon. Orson II, frère de celui-ci (33), fut l'un des témoins des moines (33).

Le diplôme de Louis VI pour Thomas, abbé de Morigny, en 1112, fait mention de *Thion II*, fils d'Orson II ; on lit dans les souscriptions, après celles d'Isembard Payen, fils d'Anseau, et de son fils Jehan et avant celle d'Ougrin, fils de Gohard, celle-ci : « *Signum Theodonis filii Ursonis* » (34). Il mourut après 1120, portant toujours les armes, et se fit enterrer à Morigny, laissant au monas-

31. — L'homonymie s'infère de l'omission du prénom de la fille d'Aimon et d'Emeline, qui, s'il n'était pas identique, laisserait une lacune inexplicable dans la notice.

Roger Bourdin fut le fondateur du prieuré de Morcerf (*Morissartum*), où s'établirent les moines de Saint-Martin de Pontoise vers 1080, par la permission de l'évêque de Meaux, Gautier Saveir (mort en 1082). Cette terre de Morcerf (canton de Rozoy-en-Brie, Seine-et-Marne), relevait d'Eudes, comte de Corbeil (DEPOIN, *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, nn. XI et XIII, pp. 9-12).

32. — *Notificari omnibus volumus quum omne illud beneficium quod Emelina apud Longumpontem Lysii habuit, in fine vite sue Ste Marie de Longoponte pro anima sua, marito suo et filia sua annuente, tradidit. Hujus beneficii donum Aymo maritus ejus et filia sua in die depositionis sui per textum Evangelii super altare Ste Marie posuerunt. Hujus rei sunt testes Henricus prior, Aduinus monachus, Otardus monachus, Harduinus capellanus, Reimbertus presbiter, Rainaldus presbiter, Anscherius clericus, Rainardus miles, Ebrardus.*

Paulo post venit Rogerius cognomento Burdinus filius Emeline et posuit super altare donum... videntibus istis: Henrico priore... Giroldo de Salicibus, Aymo Angevino privigno ejus, Petro Oseline filio, Gaufredo majore Ste Marie (*Cartulaire de Longpont*, n. 115).

33. — *Liber Testamentorum*, p. 98. La note 385 doit être rectifiée ; nous avons eu le tort d'ajouter foi sur ce point à la savante notice de M. de Dion sur *Le Puiset aux XI^e et XII^e siècles* (p. 21-22), qui suppose Gui exerçant le vicomté à Etampes dès 1104.

Voir sur Guérin de Gallardon, nos *Appendices au Cartulaire de St-Martin de Pontoise*, fasc. V, pp. 469-470.

tère une moitié de pressoir, un pré et un petit champ devant la grange de Beauvoir (34).

Les noms juxtaposés d'Aimon et de Thion sont significatifs. On les rencontre dans une autre famille dont la communauté d'origine avec les Le Riche d'Etampes est au moins plausible : Les Chef-de-Fer du pays chartrain.

Etienne apparaît dans un acte épiscopal pour l'abbaye de Saint-Père entre 1048 et 1060, avec ses deux fils Thion et Aimon : « *Stephanus Caput-de-Ferro et filii ejus Teudo et Amo* » (35).

Vers 1083, Thion Chef-de-Fer est cité comme l'un des seigneurs de l'église Saint-Georges de Roinville lorsqu'elle fut donnée à Saint-Martin des Champs; il y consentit, ainsi que sa femme *Hersende* et leur fils *Hardoin*. Plus tard Hardoin ayant réclamé, le prieur Orson transigea en lui offrant cinq sous, et à son fils Hugues des bottes et des souliers (36).

Toute cette famille reparait dans l'entourage de Giroie de Courville, lorsque ce châtelain donne à Marmoutier, du consentement de Geofroi I^{er}, évêque de Chartres (1064-1084), l'église Saint-Nicolas fondée par son père Ives I^{er} et dont il vient de chasser les chanoines. On cite alors à ses côtés : « *Teudo filius Stephani Caput de Ferro cognominati; Harduinus filius ejus; Haimo frater ejus* » (37).

Hersende survécut à son mari; elle est nommée dans un acte où son fils Hardoin agit comme seigneur de Denonville et sa fille Mélissende comme dame de Vierville : celle-ci avait pour mari Gautier d'Aunay-sous-Auneau (38). Hardoin fut aussi l'un des chevaliers du sire de Courville; il est appelé en effet : « *Harduinus miles dictus Caput Ferreum de castro Curvavilla* » (39). Les moines de Saint-Père de Chartres concédèrent à Hardoin, à sa femme nommée aussi Hersende, et à leur fils Hugues les revenus de la sacristerie, l'un des offices de leur communauté, à condition qu'il fournit tous les ans un cheval de service au monastère (40).

34. — « *Teudo vir militaris, veniens ad extrema, torcularis medietatem et pratum et turrulam ante grangiam de Bellovidere dedit ecclesiae* » (*Chronique de Morigny*, dans DUCHESNE, IV, 371).

35. — Collection MOREAU, XXIV, 152.

36. — *Liber Testamentorum*, nn. XXXVIII et XXXIX, p. 49 52.

37. — Collection MOREAU, XXVIII, 157-168.

38. — Archives de l'Eure, H 2254.

39. — Archives de l'Eure, H 2309.

40. — Ms. lat. 5417, fol. 461.

Ces Aimon et ces Thion, de même que le châtelain de la Ferté-Milon (autrefois de la Ferté-Ours), *Teudo de Firmitate que appellatur Urs*, contemporain de Henri I^{er} (41), se rattachent à quelqu'un des sept fils de Thion, vicomte de Paris en 926, qui plus tard eut le titre de comte. L'un de ces enfants fut Aimon, considéré comme le premier comte de Corbeil (42). Sous Thion, le chef-lieu du comté fut probablement Melun : le titre de « *comes Meledunensis* » est en effet celui que les actes donnent à Renaud de Corbeil, évêque de Paris, successeur de Bouchard le Vénérable, issu de son mariage avec Elisabeth, veuve d'Aimon.

La collégiale de Saint-Guénaud de Corbeil fut, comme celle de Saint-Spire, fondée par le comte Aimon, dans la seconde moitié du X^e siècle. Parmi ses bienfaiteurs, un prévôt de Paris, *Thion*, qui donna au chapitre des rentes à Courcouronne, est inscrit au 23 mai dans le nécrologe ; son anniversaire se trouve réuni à ceux des comtes Aimon et Bouchard. Cette association prouve une parenté ; l'obit de Thion étant rappelé le dernier, est postérieur à celui de Bouchard (26 février 1007). Ce prévôt, contemporain du roi Robert II, est apparemment la souche dont toutes les branches qui viennent d'être énumérées sont issues (43).

III

LES VICOMTES D'ÉTAMPES

Le plus ancien vicomte d'Étampes qui nous soit connu, vécut sous Philippe I^{er} et se nommait *Roscelin*. Il est intéressant de rencontrer, dans le *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, les noms de Roscelin et de Thion unis dans une même généalogie, celle de

41. — TARDIF, *Cartons des Rois*, n. 280 ; Archives Nationales, K 19, n. 19.

42. — Nous établirons ailleurs la filiation d'Aimon, fils de Thion et petit-fils de Gri-moard, vicomte de Paris sous Charles-le-Simple.

43. — Le texte du nécrologe de St-Guénaud, copié par l'abbé Guiot, porte au 23 mai : « Anniversarium solemne Haimonis comitis, fundatoris nostri... Item anniversarium Burchardi comitis. . Item anniversarium Theudonis, praefecti Parisiensis, qui dedit B. Guynailo redditus quos habet apud Curcoronam » (Courcouronne, cant. de Corbeil). — Puisque ce fut Aimon qui fonda cette collégiale, elle n'a pu recevoir de dons de Thion, vicomte de Paris en 926, avec lequel MOLINIER (*Obituaires de la province de Sens*, I, 411) croit pouvoir identifier *Teudo, praefectus Parisiensis*. Nous devons donc écarter cette identification qui, par surcroît, prête au mot *praefectus* en le prenant pour *vicecomes*, une extension qui serait, pour le moins, infiniment rare, surtout à cette époque.

chevaliers, vassaux d'Aubert III Le Riche, fils de Ribaud et neveu d'Aubert II Le Riche, seigneur de Bouafle. Le détenteur de l'église d'Armentières l'ayant donnée aux moines de Saint-Père (ce chevalier se nommait *Erchenoul* d'après une charte confirmative de Gautier, comte de Dreux), son fils Roscelin réclama et momentanément usurpa sur elle des droits de voirie dont Thion, son petit-fils, se mit en possession de nouveau « *per sonum campanæ* » en s'arrogeant le droit de faire sonner les cloches. Plus tard, Thion et Engenoul, fils de Roscelin, y renoncèrent en faveur de l'abbé Landri (1033-1069).

On connaît une fille d'Engenoul, Adeline, qui abandonna la voirie d'Anet au même abbé. Nous manquons de documents sur la descendance de Thion, fils de Roscelin, et nous ne pouvons que signaler un rapprochement curieux entre des prénoms qui sont juxtaposés plus tard parmi la noblesse étampoise.

Revenons aux vicomtes d'Étampes.

Roscelin fut le père de *Marc* et de *Gaufroi*. Dans l'accord des frères Morhier avec Notre-Dame de Longpont, l'un de leurs pleiges ou garants se nomme *Marcus filius Roscelini* (11). D'un autre côté, le *Liber Testamentorum* enregistre, dans une donation d'Anseau de Janville (fils de Gauslin II de Lèves) à Saint-Martin-des-Champs, le témoignage de *Berneuil*, petit-fils de Roscelin, « *Bernoalus filius Godefredi filii Roscelini* » (44). En 1082, Philippe I^{er} confirma les immunités de Notre-Dame d'Étampes en présence de *Berneuil* (2) ici nommé *Bernodalius*. Ne ferait-il qu'un avec l'abbé homonyme de Notre-Dame sous Philippe I^{er} cité par Dom Fleureau et avec *Bernodalius Potinus* qui donna, vers 1107, l'église de Cerny (45) à l'abbaye de Morigny ? Le surnom de *Potin* apparaît, dans le *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, à plus d'un demi-siècle en arrière : il a dû être, comme on le voit en d'autres cas — pour le surnom de Gautier Tirel, par exemple — porté dans diverses branches d'une même souche. *Berneuil* eut pour fils *Gaufroi* qui assista aux obsèques d'Hersende, femme d'Ougrin le Chambellan, et ce *Gaufroi* (*Gaufredus*) ne fait qu'un peut-être avec le *Gaufroi Sauvage* (*Gode-*

44. — *Liber Testamentorum*, n. xxvii, p. 36. On rencontre avec lui Isembard Payen fils d'Anseau (d'Étampes) ; Arnoul d'Auvers-Saint-Georges (fils d'Arraud de Corbeil) ; Rainaud de Dourdan ; Thibaud fils d'Orson (I d'Étampes) ; et comme témoin pour les moines, Orson II fils de Thion I^{er}. Tous ces personnages devaient être alliés.

45. — Canton de la Ferté-Alais, arr. d'Étampes (DUCHESNE, IV, 360). — Cf. D. FLEUREAU, *Antiquitez de la ville d'Étampes*, p. 405.

fredus Silvaticus), prévôt royal d'Étampes en 1141, que nous rencontrerons plus loin. Vers 1147 on retrouve un autre Berneuil ou Bernard (*Bernaldus*) au nombre des gendres de Barthélemy Le Riche d'Étampes.

Le Nécrologe de Saint-Jean-en-Vallée nous apprend que le premier abbé, *Aubert*, et l'un des chanoines de cette collégiale, *Tescelin*, eurent pour père *Roscelin* et pour mère *Lieuse* (*Leoisa* dont les obits se commémoraient ensemble le 5 mars. La forme *Lieuse* est intermédiaire entre une plus ancienne, *Lithuisa*, et une plus moderne, *Liesse* ou *Leticia*. Nous verrons tout à l'heure que le vicomte Marc, fils de Roscelin, eut une fille nommée *Liesse*. Le premier abbé de Saint-Jean-en-Vallée près de Chartres, fut donc un des fils de Roscelin, tige des vicomtes d'Étampes (46) et la copropriété des biens à Lèves, domaine d'une branche bien connue de la famille Le Riche, tend à rapprocher de cette souche celle dont sortait, ou Roscelin, ou sa femme Lieuse.

Le vicomte *Marc* souscrit en 1094 à un diplôme de Philippe I^{er} pour Saint-Pierre de Melun (47). Le rescrit de 1106 le mentionne avec son fils *Hervé* sans lui attribuer de titre, en tête des chevaliers du roi à Étampes. « *Marconi et Herveo ejus filio* ». (5).

Il dut mourir en 1107. En 1108, en effet, avant le 16 mars, le vicomte Hervé est l'un des témoins de Louis-le-Gros, roi désigné, lors de l'acte par lequel Gui Troussel, mourant, déclare remettre sa terre de Montlhéry entre les mains du prince en le priant de placer sous sa sauvegarde le prieuré de Longpont (48).

C'est par erreur que M. de Dion a représenté comme vicomte d'Étampes, dès 1104, *Gui*, fils de Hugues Blavons, châtelain du Puiset. Les relations de Gui avec la famille des vicomtes d'Étampes sont établies par un passage de la *Chronique de Morigny* où il est

. 46. — « III Non. Marcii. Obiit Roscelinus pater Alberti abbatis et Tescelini canonici, et Leoisa mater eorum, pro animabus quorum ipsi huic ecclesie plurima beneficia contulerunt ; prebendam quoque in secularis status usibus a Gilduino canonico diu habitam, in usus fratrum canonicè viventium reddiderunt ; qui etiam tres quadrantes vinee apud Leugas, ad opus luminarii ecclesie, contulerunt » (Nécrologe de Gui de Lèves, abbé de Saint-Jean-en-Vallée ; ms. lat. 991. fol. 3 .

Letuissa est la forme hypocoristique donnée, dans un récit hagiographique du XI^e siècle, au nom de Liégarde (*Letgardis*) de Vermandois, femme de Thibaut le Tricheur, comte de Chartres (DEPOIN, *Les premiers anneaux de la maison de Bellême*, dans le *Bulletin historique et philologique*, 1909).

47. — MABILLON, *De re diplomatica*, l. VI, p. 589.

48. — LUCHAIRE, *Louis VI le Gros*, n. 53.

ainsi désigné : « *Guido vicecomes Stampensium, filius magni Hugonis domini Puteoli, sortitus uxorem filiam Marchi, Stampensis vicecomitis, unde sibi vicecomitatus accidit* » (49).

Une charte de Marmoutier nous apprend que la femme de Gui se nommait *Liesse (Lætitia)* et qu'ils eurent plusieurs enfants, dont deux fils, Hugues et Ebrard, relevant les prénoms habituels des châtelains du Puiset (50). Liesse est donc le nom de la fille du vicomte Marc d'Etampes ; elle hérita de son frère Hervé, mort sans enfants.

Gui, dans sa jeunesse, avait été chanoine de Chartres (51), mais il jeta le froc, *refugus et clericalis militiæ desertor*, comme l'écrivit au Pape, peu après, le grand évêque Ives (52). Du chef de sa femme, il devint seigneur de Méréville, et il est connu sous ce nom dans une série d'actes. Il hérita aussi de Villepreux, l'apanage de son frère Galeran, mort en Palestine en 1124 (53).

Lorsque, en 1106, Hugues II, vicomte de Chartres et châtelain du Puiset pendant la minorité de son neveu Hugues III, quitta cette charge temporaire pour suivre en Terre-Sainte Bohémond I^{er}, prince d'Antioche, venu en France pour y recruter de nouveaux Croisés, il fallut chercher au jeune héritier un nouveau tuteur ; c'est alors que Gui, frère cadet d'Ebrard III, de Hugues II et de Galeran, quitta l'aumusse pour la cuirasse (54). Son premier soin durant l'administration qui lui était confiée pour un laps de temps assez court, fut de chercher à s'enrichir aux dépens de l'Eglise. Ives de Chartres fait de ses déprédations, auxquelles n'échappèrent pas les terres de ce même chapitre que Gui venait de quitter, un tableau lamentable dans une lettre à Pascal II ; il sollicite le Pape de confirmer l'excommunication lancée par lui contre le châtelain du Puiset, et d'en imposer la promulgation à l'archevêque de Sens, aux évêques

49. — DUCHESNE, IV, 365. La même *Chronique* (ibid. 372) qualifie Gui « cognatus Guidonis de Rupeforti ». La femme de Hugues Blavons, mère de Gui, était fille de Gui le Grand de Montlhéry ; Gui du Puiset était ainsi parent du comte de Rochefort du côté maternel, par la *Cognatio*, suivant le terme juridique.

50. — Ms. lat. 5441, p. 436.

51. — Il souscrit en cette qualité à un acte de l'an 1100 (E. DE L'ÉPINOIS et Lucien MERLET, *Cartulaire de Notre-Dame-de-Chartres*, I, n° 24).

52. — BOUQUET, *Recueil des Historiens de France*, XV, 148. La date de 1109 donnée à cette épître d'Ives doit être reculée, car il attaque Gui comme châtelain du Puiset (Guido Puteacensis) et Gui perdit ce titre dès 1109.

53. — ORDERIC VITAL, l. XI, c. 14.

54. — A. de DION, *Le Puiset*, pp. 20-23.

d'Orléans et de Paris. Hugues III ayant été mis, dès 1109 (55), en possession des honneurs paternels, toutes ces poursuites vinrent à tomber. Gui de Méréville entra au service de Louis VI; on l'aperçoit dans la suite du roi, en 1111 à Etampes (56), en 1113 à Pithiviers (57); en 1129, par une disposition testamentaire, en présence et avec l'assentiment de sa femme Liesse, de ses fils Hugues, Ebrard et Galeran, il abandonne aux moines de Tiron la dîme d'un moulin (58). Parmi les témoins se trouve un Rainaud d'Etampes (*Raginaudus de Stampis*).

En 1144 Louis VII approuva la cession faite à l'abbé Suger de Saint-Denis par Hugues vassal de la Couronne, au château de Méréville (*Hugo homo noster, de castro quod dicitur Meravilla*), des droits dont il jouissait à Monnerville (59). Une charte de Bonneval donne de très intéressants et très complets détails sur la famille du fils aîné de Gui du Puiset. On y voit qu'Ebrard, fils de Hugues, étant mort en la fête de saint Barthélemy, son père conduisit sa dépouille au monastère de Bonneval, où on l'inhuma dans le cloître. En proie à la plus profonde douleur, le sire de Méréville conduisit le deuil; ses sanglots et ses gémissements ne cessèrent d'émouvoir l'assistance durant toute la cérémonie funèbre; sur la tombe de son fils, il affranchit solennellement un serf attaché sans doute à la personne du défunt et le consacra, lui et toute sa postérité, au service du monastère. Tous les siens l'approuvèrent: *Hélisende* sa femme; *Gui II* son fils aîné, *Hildeburge* sa bru et leur fils *Hugues*; les autres frères du jeune Ebrard, *Hugues*, *Gilbert* et *Jehan*; ce dernier fut d'église (60).

55. — Le 18 septembre 1109, Gui se trouve avec la comtesse Adèle, à Etampes, lorsqu'elle se réconcilie avec l'abbé de Bonneval; il ne prend plus alors que le surnom de *Gui de Méréville* (Ms. lat. 17139, fol. 104).

56. — Coll. MOREAU, XLVI, 44 (*Wido Puteacensis*).

57. — Ib. XLVII, 17 (*Wido de Merulavilla*).

58. — LUCIEN MERLET (*Cartulaire de Tiron*, I, 131) lisant dans le texte corrompu *Guido de Monevilla*, a supposé qu'il s'agissait d'un seigneur de Moigneville.

59. — Archives nationales K 23, n. 9; fragment de diplôme.

60. — Voici le texte de ce document :

« Hugo dominus Merville quemdam Guillelmum quem sub jugo capitalis servitii diu tenuerat, Sancto Petro et martyribus Bonevallis donavit, pro anima Ebrardi filii sui, qui in festo Sancti Bartholomei defunctus est, et in claustro monachorum sepultus. Ipse quidem Hugo, inter planctus et lacrimabiles gemitus que in filii funere fundebantur, Guillelmum istum, super tumbam defuncti, de jugo servitutis, omnique exactione, liberavit, et super altare S. Petri obtulit, eumque et omnem ejus progeniem SS. Martyrum Bonnevallensium servitio delegavit. Hoc concessit Helisendis uxor Hugonis, et Guido, et Hildeburgis uxor

M. le comte Ad. de Dion ayant constaté le passage de la seigneurie de Méréville, dès 1209, aux mains d'Orson ou Orson, chambrier du roi, en avait conclu que celui-ci appartenait à la famille de Nemours et devait être gendre d'un seigneur de Méréville de la maison du Puiset⁽⁶¹⁾. Dans ses *Recherches généalogiques sur la famille des Seigneurs de Nemours*, œuvre aussi consciencieuse que puissamment documentée et qui peut être donnée comme un modèle à suivre, M. Emile Richemond, sans avoir connu le travail de M. de Dion, est arrivé aux mêmes conclusions. Il a, tout d'abord, clairement établi qu'Orson I^{er} de Méréville est le second fils de Gautier de Villebéon, sire de Nemours, chambellan de Philippe Auguste. Aucun doute n'est possible à cet égard depuis la publication par M. Richemond d'un *diplôme inédit de Philippe Auguste*⁽⁶²⁾ approuvant le partage fait par Gautier de Nemours entre ses trois fils survivants et l'héritier de son fils aîné, en 1198, de toutes ses terres et seigneuries. L'acte royal s'exprime ainsi :

« *Hec erit pars Ursionis camerarii nostri. Ursio habebit Merevillam et omnes acquisitiones quas Galterus pater suus fecit in Castellania Mereville...* »

Gautier avait donc acquis personnellement la châtellenie de Méréville. Ce point semblerait faire échec à la conclusion de M. Richemond qui, ayant observé que la femme d'Orson se nomme Liesse, la considère naturellement comme la petite-fille de Liesse d'Etampes. Orson héritant Méréville de son père, ne l'a pas eu du chef de sa femme. Mais M. Richemond a trouvé une ingénieuse solution : « Si le chambellan Gautier s'est rendu acquéreur de la Vicomté de Méréville entre 1186 et 1190 et l'a donnée en partage à son fils Orson, c'est probablement en raison du mariage de ce dernier avec la fille de Gui II du Puiset »⁽⁶³⁾. Il est possible de simplifier encore les choses, et d'admettre que Hugues II, fils de Gui II, étant mort sans enfants après 1186, le roi concéda Méréville

Guidonis, et Hugo filius ipsorum ; et Hugo et Gillebertus et Johannes. Testes : Gaulenus de Mosteriolo, Ricardus Harens, Adam Prunellus, Simon de Larderiis (Laredoire ?) Gilo de Tuschis, Renaudus de Bailol, Rudulfus prepositus, Bonardus de Sancto Petro, Paganus prepositus, Robertus Maugerus ».

(De VERNINAC, Mémoires, t. III, p. 52. Biblioth. d'Orléans, ms. 394², fol. 52).

61. — Ad. DE DION, *les Seigneurs de Breteuil en Beauvaisis*, p. 49 ; Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France, t. X (1883).

62. — Annales de la Société hist. du Gâtinais, 1906. — Tirage à part, Fontainebleau, 1906, in 8°.

63. — *Recherches sur... les Seigneurs de Nemours*, II, 17.

à son chambellan à l'occasion du mariage convenu entre le jeune fils de Gautier et Liesse, petite-fille de Gui I^{er}. Il faut bien admettre que celle-ci était sœur de Hugues II, car autrement les autres enfants de Gui I^{er} ou leurs descendants auraient primé les droits de Liesse. Il existait notamment toute une branche de seigneurs de Villepreux, issus d'Ebrard IV, second fils de Gui I^{er} de Méréville. Ebrard, devenu seigneur de Villepreux après la mort de son père (64), saisit les bœufs du prieuré de Saint-Nicolas dépendant de Marmoutier, et qui avait alors à sa tête Etienne Loherain (*Stephanus Loherengus prior*). Il épousa Julienne héritière de deux frères, Ernaud III et Hugues, châtelains de la Ferté-Arnaud, et mourut, d'après M. de Dion, en 1169. Son fils, *Ernaud IV de la Ferté*, épousa, suivant le même auteur, Alice (Aélis) nièce de Milon, archidiacre de Chartres.

Milon appartenait à la famille de Lèves, il était neveu de l'évêque de Chartres Geofroi II (65). Ernaud IV de la Ferté ayant eu une fille du nom de Mabile, il est à croire que sa femme Aélis eut pour père Milon de Lèves mort en 1167, pour mère Mabile et pour frère Geofroi, sire de Lèves, cités dans une charte de Josaphat (66). Des trois fils d'Ernaud IV, Ernaud V, Guillaume II de la Ferté et Ebrard V, les deux derniers portèrent le surnom de Villepreux, comme le montrent leurs sceaux décrits par M. de Dion. Ce fait corrobore l'hypothèse séduisante de M. Richemond, d'après laquelle Hugues de Dugny qualifié *avunculus* de Liesse, femme d'Orson de Nemours-Méréville, dans un texte important, n'est autre que le frère cadet de Gui II. En effet, un successeur de Hugues dans la seigneurie de Dugny (67), — *Geofroi*, qui en 1206 donna au couvent d'Yerres sa part dans le péage de Brunoy, — est surnommé indifféremment *de Dugny* ou *de Villepreux* (68).

Rappelons enfin qu'un troisième fils de Gui I^{er} du Puiset et de Liesse d'Etampes fut *Hervé*, abbé de Marmoutier de 1178 à 1186 (69). Il relevait le prénom porté par le vicomte Hervé, frère de Liesse.

64. — Ms. lat. 5441, fol. 436. Gui hérita Villepreux de son frère Galeran, auquel il survécut ; ce n'est donc pas Ebrard qui succéda à son oncle, comme l'a cru M. de Dion. (*Les Seigneurs de Breteuil*, p. 49).

65. — Ms. lat. 10102, n. 129. Milon était fils de Gauslin IV, mort en 1151, et frère de Gauslin V, mort avant son père en 1145.

66. — Cartulaire de Josaphat. Ms. lat. 10103, n. 105.

67. — Canton d'Aubervilliers (Seine).

68. — RICHEMOND, *ouvr. cité*, p. 16, note 1.

69. — A. DE DION, *Le Puiset*, p. 31.

IV

LA FAMILLE DE MENIER D'ÉTAMPES.

Notre étude sur les *Vicomtes de Corbeil* contient un chapitre consacré à *Gautier d'Étampes*, à qui sa femme Adèle, fille de Hugues et sœur de Gui Payen, seigneur de Palaiseau, avait apporté en dot la moitié de la dîme d'Orsonville. Le *Liber Testamentorum* enregistre la cession de cette part de dîme à Saint-Martin-des-Champs par Gautier, Adèle et leurs deux fils, *Pierre* et *Anseau* (70).

Le rescrit de 1106 établit la filiation des descendants d'Anseau : il est adressé « *Pagano Anseli filio; Johanni ejus filio; Alberto, ejusdem Pagani fratri, Manerio ejus filio* » (5). *Aubert I* (*Albertus Anseli filius*) est mentionné à Étampes en 1082 avec Thion II et Berneuil I (22) et avec un de ses propres frères, Robert (*Robertus Anseli filius*). L'étude précitée donne le véritable nom de *Payen, fils d'Anseau* : il se nommait *Isembard*; d'une première union, il laissa *Jehan*, cité avec lui en 1112 dans l'entourage de Louis VI à Étampes, et marié depuis avec Eustachie de Châtillon; d'une seconde femme, Aélis fille de Gandri de Corbeil, il eut *Anseau, Ferri* et *Geofroi*, copropriétaires du domaine de Manterville avec leurs deux cousins *Ménier* et *Gui, fils d'Aubert* (71).

Sous Etienne, abbé de Saint-Jean-en-Vallée, qui mourut en 1130, ce monastère reçut le don de 40 arpens de terre *in villa dicta Albereth* (72) qui fut approuvé par *Mainerius et Guido de Stampis, fratres*, « de quorum feodo erat ». Mahaud, femme de Menier, et leurs enfants *Simon, Aubert II* et *Hélisende* y consentirent (73). Sur la descendance de *Menier d'Étampes*, ce chapitre apportera quelques éclaircissements.

Aubert II, fils de Menier, fut père de *Gui II*, dont la filiation est attestée par une charte de Geofroi II de Lèves, évêque de Chartres, datée de 1147, d'après ce synchronisme : « *quando dominus Ludovicus, rex Francorum, consilium tenuit pro disponenda regni sui*

70. — *Liber Testamentorum*, n. XL, p. 52.

71. — Coll. MOREAU, XLVII, 58.

72. — Faut-il identifier ce lieu avec Aubray, hameau de Merobert canton de Dourdan sud, ou n'y a-t-il dans cette graphie qu'une déformation d'*Alvers*, Auvers-Saint-Georges ?

73. — DEPOIN, *Les Vicomtes de Corbeil*, p. 58.

tranquillitate, quam inviolatam conservari praeoptabat, dum in Jerusalem peregrinaretur ». Le prélat fait savoir que *Gui, fils d'Aubert*, pour l'amour de Dieu et de lui Geofroi, a abandonné le droit féodal qu'il avait sur un bien cédé à Josaphat (74) par les fils de Vital de Chalou.

Gui est alors veuf, car l'acte ne dit pas un mot de sa femme ; mais il a deux enfants, *Richard* et *Aélis*, qui, en signe d'assentiment, baisent l'anneau épiscopal et reçoivent chacun du prélat douze deniers, « *Hec concesserunt liberi Guidonis, Ricardus et Aaliz qui pro recognitione osculati sunt annulum nostrum, et dedi unicuique XII denarios* ». L'évêque assisté de Robert, doyen de son chapitre, se trouve alors à Etampes, dans l'hôtel de Barthélemi Le Riche, (*apud Stampas in domo Bartholomei Divitis*) où sont réunis Geudoïn, abbé de Clairefontaine (au diocèse de Soissons) ; Gautier, chevecier d'Etampes ; Gauslin le Vieux de Lèves ; Gauslin de Méréville ; le Chambellan Roscelin (sans doute un descendant du vicomte d'Etampes) ; Anseaume du Puiset ; Guerri Baise-Diable (*Guerricus Basiat-Diabolum*).

Gui II perdit peu après son fils ; il ne lui resta qu'Aélis, qui se maria. Il est appelé *Guido filius Auberti de Stampis* dans un état dressé en 1162, des bienfaiteurs de l'abbaye de Cernay fondée en 1118 : « *Concedente filia sua Adelina et genero, dedit vineas quas habebat apud Estreichun (certainement Etrechy), et hoc per manum Ludovici regis Francorum* » (75).

Barthelemi Le Riche d'Etampes, chez qui se rencontrent l'évêque de Chartres et Gui II d'Etampes, eut pour femme *Hélisende*, dans laquelle on reconnaît la sœur d'Aubert II. Nous lui connaissons quatre fils : *Jehan, Garsieu (Garsilius), Ferri, Gui* et trois filles mariées l'une à Jehan, l'autre à Bernaud, la troisième à Conrad d'Ardenne (*Caradus de Ardana*) (76). L'une de ces filles se nommait *Fauque*, et probablement l'autre *Mahaud*.

74. — Ob Dei nostrumque amore, et per manum nostram dedit monachis Josaphat feodum quod habebat in terra Ulmelli, quam Ar. Crassus eis dederat (*Arraudus aut Arnulfus ?*) (Ms. lat. 10102, n. 114).

75. — *Cartulaire des Vaux de Cernay*, t. I, p. 32 et suiv.

76. — « Clareat hoc cunctis quod Bartholomeus Dives de Stampis concessit monachis de Josaphat, in atrio Chaloi, ut ex qualibet parte ecclesie domos suas facere potuerint... Helisendis uxor de cujus dote reserat, concessit. Concesserunt etiam Johannes, Garsilius, Ferricus filius ejus. Testes Johannes, Bernaudus generi ejus, et Hugo miles ejus. Petrus

Le nom de Garsieu rappelle celui de *Garséon* (*Garsadonius*), fils d'Anseau et petit-fils d'Arembert, plusieurs fois cité dans la *Chronique de Morigny* ; il partit pour Jérusalem en 1106 et mourut à Cluse au cours du voyage. Il avait, au départ, engagé à Morigny sa terre de Gommerville près Janville, qui devait revenir aux moines en cas de mort. *Aélis*, sa mère survivante, « *primum monachis benevolentissima, sed postea muliebri levitate mutata* », approuva, puis contesta cet accord. Une sœur de Garséon épousa Bernard, fils de Pierre, que la *Chronique* qualifie « *homo profanae mentis* ». En lutte avec l'abbaye, il incendia Gommerville, la grange de Maisons près Chartres, et des bâtiments au Touchet, hameau d'Etrechy donné aux moines par Anseau. Gui, comte de Rochefort, était alors en Terre Sainte. Les moines attendirent son retour, le reçurent processionnellement, et l'ayant conduit à Saint-Arnould-en-Iveline, lui exposèrent leurs plaintes. Bernard arrêté fut jugé par Gui, vicomte d'Etampes, et dut se désister de tout recours contre les libéralités de son beau-père. Vers 1128, l'anniversaire d'Anseau et de Garséon fut fondé à Morigny (77).



Garsieu, fils de Barthélemi Le Riche, exerça les fonctions de prévôt royal à Etampes ; ce ne peut être qu'à ce titre qu'il procéda en 1167 à l'arrestation d'un prêtre du diocèse de Bayeux (78). Garsieu avait succédé à *Gaufroi Sauvage* (*Godefredus Silvaticus, Stampis prefectus*), qui assista au don d'une terre à l'abbaye de Tiron par Adam Brochart. « *Hoc donum ante regem Galliae qui tunc temporis Stampis aderat, factum est* », ajoute la notice, que Lucien Merlet de Brahio... *Willelmus capellanus de Chalou. Fauca filia prefati Bartholomei. Mathildis* ». (Ms. lat. 10102, fol. 41).

Au lieu de *filius ejus*, dans le texte qui précède, il faut lire *filiis ejus*, ainsi que le prouve une charte en faveur de Josaphat, émanant de Jehan de Chalou, de sa femme *Aélis*, de ses fils *Ansoud* et *Vital*, de ses filles *Erembour* et *Marie*, de ses neveux *Augier* (*Oldegarius*), *Geofroi*, *Bruneau* et *Robert*, de sa nièce *Vilaine*, de *Guillaume* et *Audiarde* (*Oldeardis*) enfants de *Bruneau* ; cette charte dressée en présence de *Geofroi II*, évêque de Chartres, se termine ainsi : « *Bartholomeus Dives concessit... concedentibus filiis suis Johanne, Garsilio, Ferrico. Testes Johannes, Bernaldus, Caradus de Ardana, generi Bartholomei. Guido filius Bartholomei. Guillelmus capellanus... Willelmus de Argentolio. Matheus armiger Garsilii* » (*Ibid.*, fol. 41).

77. — DUCHESNE, IV, 371-375.

78. — Cette arrestation opérée par *Garsilius de Stampis* donna lieu à une lettre de Hugues, archevêque de Sens, au roi (BOUQUET, *Recueil des Historiens de France*, XV, 716).

place entre 1131 et 1145 (79) et qui peut se rapporter soit au séjour de Louis VI à Etampes le 3 août 1131, soit à celui qu'y fit Louis VII en 1142, d'après M. Luchaire. Gaufroi Sauvage avait à son tour pour devancier *Guillaume* (*Guillermus prepositus de Stampis*) qui en 1085 intervint en faveur de la Maison-Dieu du Vieil-Etampes (80).

Ces prévôts ne semblent pas s'être succédé héréditairement ; toutefois le prénom de Guillaume que portait le troisième de ceux qui nous sont connus (81) se retrouve sous le règne de Philippe-Auguste, dans la personne de Guillaume Menier, bailli du roi et châtelain d'Etampes, mort en 1237. Le nom patronymique de ce chevalier rappelle la dynastie issue de Menier, fils d'Aubert.



Les quatre familles qui viennent d'être l'objet de notre examen ont-elles eu entre elles une relation d'origine commune ? Nous avons exprimé déjà ce sentiment : il se fortifie si l'on compare les prénoms en usage dans ces maisons avec ceux que, dans le second Appendice au *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, consacré à diverses branches de la famille Le Riche, nous avons rencontrés dans celles où se recrutèrent les bouteillers et les chambellans, sous Henri I^{er} et Philippe I^{er} : les rameaux de Senlis et de Clermont.

Ces prénoms sont ceux de Rouhaud (Raoul), Gui[hard, Guillaume, Anseau, Aubert, Gaufroi (Geofroi), Gautier, Renaud, Pierre, Jehan, Hervé. Le prénom d'Ougrin, nous l'avons vu, appartient aussi à la famille Le Riche. Il en est de même de celui de Ferri. Dans tous les cas, la présence continuelle de membres d'une des lignées que nous distinguons aux côtés des chefs d'une des autres maisons dans des actes familiaux, constitue une présomption d'alliances antérieures.

Puisse cette modeste contribution à un sujet resté jusqu'ici fort obscur, aider de futurs travailleurs à le mieux éclairer un jour. C'est l'unique but que nous poursuivons en dépouillant des notes rassemblées patiemment et pourtant encore fort incomplètes.

J. DEPOIN.

79. — *Cartulaire de Tiron*, I, 183.

80. — MENAULT, *Morigny*, p. 39.

81. — Avant Guillaume paraît un *Durand* (*Durandus praetor Stampensis*) en 1067. (PROU, *Actes de Philippe I^{er}*, p. 99), et avant Durand un *Archambaud* bienfaiteur de Notre-Dame d'Etampes sous Robert le Pieux (D. FLEUREAU, p. 293).